

Vincent DELAPORTE

Avocat associé auprès du Conseil d'État et de la Cour de cassation

6 rue Anatole de la Forge
75017 Paris, FRANCE

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

vd@delaporte-briard.com



Vincent DELAPORTE est avocat associé auprès du Conseil d'État et de la Cour de cassation. L'essentiel de son activité au cabinet est tournée vers les dossiers relevant de la Cour de cassation.

Il a une compétence reconnue en droit international privé.

FORMATION

- Docteur d'État en droit, thèse sur le thème « *Recherches sur la forme des actes juridiques en droit international privé* », 1974, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation (CAPAC)
- Membre de l'Association française du Droit maritime (AFDM)

DOMAINES D'INTERVENTION

Toutes les matières relevant du Conseil d'État et de la Cour de cassation, et en particulier :

- Droit privé général
- Droit des obligations
- Droit des assurances
- Droit international privé